

LOCARCHIVES obtient le label FNTC-TA pour son Système d'Archivage Electronique à vocation probatoire.

Paris, le 10 septembre 2010 - Adhérent depuis mai 2007 de la FNTC (Fédération Nationale des Tiers de Confiance), LOCARCHIVES vient de se voir attribuer le label FNTC-TA dédié aux services de Tiers Archivage pour son offre d'Archivage Electronique à vocation probatoire.

LOCARCHIVES devient ainsi l'une des 4 sociétés à proposer une offre d'archivage électronique labellisée, et le premier prestataire issu de l'univers de l'archivage sur supports physiques.

LOCARCHIVES, un Tiers de Confiance reconnu

L'expertise approfondie, menée par un auditeur mandaté par le COREF, a porté sur l'ensemble des savoir-faire de LOCARCHIVES en matière d'Archivage Electronique :

- aspects techniques : le Système d'Archivage Electronique, ses infrastructures physiques et informatiques...,
- aspects organisationnels : dispositif contractuel, certification de l'organisation...

L'attribution du label repose également sur de nombreux autres critères complémentaires. Une attention particulière a ainsi été portée sur la stabilité de l'entreprise, gage de pérennité des prestations déployées : santé financière, propriété immobilière, plans de prévention et de continuité d'activité... Enfin la gouvernance des systèmes d'informations, la compétence des collaborateurs impliqués, la cohérence et l'application de la documentation... ont également été analysées.

Une offre d'Archivage Electronique à vocation probatoire

Le Système d'Archivage Electronique (SAE) développé en propre par LOCARCHIVES intègre toutes les fonctionnalités indispensables à la gestion et la conservation des documents électroniques natifs et issus de la numérisation, dans des conditions de sécurité, de traçabilité et de confidentialité optimales :

- versement dans le SAE,
- conservation dans le coffre-fort électronique,
- consultation en ligne,
- administration du système,
- système de gestion de la preuve et outils de Records Management.

Une offre labellisée FNTC-TA, un gage de confiance supplémentaire

Gage de qualité et de confiance, le label FNTC-TA offre l'assurance du respect des principes fondamentaux de l'archivage électronique tels que précisés dans la norme NF Z 42-013 : intégrité, pérennité, authenticité, confidentialité, sécurité, accessibilité et réversibilité.

La solution d'Archivage Electronique de LOCARCHIVES présente ainsi toutes les garanties de préservation et d'exploitabilité des documents électroniques, jusqu'à l'interopérabilité totale des fonds externalisés en cas de transfert des documents vers un autre prestataire.

A propos de la FNTC :

La Fédération Nationale des Tiers de Confiance (FNTC) est aujourd'hui reconnue comme un acteur essentiel de la sécurisation des échanges électroniques et de la conservation des informations, maillons essentiels à la maîtrise de l'ensemble de la vie du document électronique.

Elle regroupe aujourd'hui les principaux professionnels de la dématérialisation, tous concernés directement ou indirectement par la sécurisation des échanges électroniques et la conservation des informations. Elle réunit les opérateurs et prestataires de services de confiance (acteurs de l'archivage électronique, de la certification, de l'horodatage et des échanges dématérialisés ; les éditeurs et intégrateurs de solutions de confiance ; les experts et les représentants des utilisateurs ainsi que les institutionnels et les professions réglementées). Elle a pour but d'établir la confiance, de promouvoir la sécurité et la qualité des services dans le monde de l'économie numérique, d'offrir une garantie aux utilisateurs et de défendre les droits et intérêts liés à la profession des Tiers de Confiance.

A propos du label FNTC-TA :

L'attribution du label FNTC-TA est basée sur le schéma d'évaluation utilisé issu du COBIT (Control Objectives for Information and related Technology). Le COBIT-TA prend en compte les points essentiels d'analyse des systèmes d'information et a été complété par les spécifications techniques de la norme NF Z 42-013, des spécifications relatives à la réversibilité des archives électroniques ainsi que des aspects juridiques et contractuels élaborés par la FNTC définissant notamment la responsabilité du Tiers Archiveur envers son client.

A propos de LOCARCHIVES :

LOCARCHIVES, filiale de PLUS SA (CA 80 M€), plus de 30 années d'expérience, est l'une des principales entreprises prestataires de services en France, spécialiste de l'externalisation d'archives et de l'ingénierie documentaire. L'expertise en Record Management, en gestion documentaire et gestion de l'information permet de concevoir et de mettre en œuvre des solutions performantes, globales et évolutives de gestion - forme papier et électronique - pour plus de 4 000 clients professionnels. Le chiffre d'affaires 2009 : 35 M€ - 350 salariés - 4 000 clients - 6 sites et 15 entrepôts - 3500 km linéaires de rayonnages - Capacité de 30 millions de boîtes d'archives - Plus de 3 millions d'ordres traités par an - Capacité de traitement des flux et de conservation de plusieurs Tera-Octets. LOCARCHIVES est membre de l'AAF, de l'ARSEG, de l'Aproged, de la FNTC et de PAGE. Certifiée ISO 9001 et NF Service Z40-350 - www.locarchives.fr

Contacts Presse**POINT VIRGULE Relations Presse****Caroline Pain - Solenn Morgon**

Tél : 01 73 79 50 69 – 01 73 79 50 70

cpain@pointvirgule.com - smorgon@pointvirgule.com

www.pointvirgule.com**LOCARCHIVES****Elisabeth Souriau**

Tél : 01 49 33 78 06

elisabeth.souriau@locarchives.fr

www.locarchives.fr